



# Diagnostic Local de Sécurité 2007

## Résumé





Réalisation Coginta et  
le service des études stratégiques de la Police

Auteurs Dominique Wisler avec  
Didier Froidevaux, André Faggioni, Ioulia Fasola  
Avec la collaboration de Didier Genier  
(données accidents de la circulation) et de  
Jean-Bernard Monnet (statistiques PREDIRE)

Photos Alain Pellodi, service de presse de la Police  
Philippe Woods (p. 2)

Janvier 2008

<b>Les objectifs du diagnostic local de sécurité (DLS)</b>	<b>4</b>
<b>UNE APPROCHE CALBRÉE À L'ÉCHELLE LOCALE</b>	<b>4</b>
<b>LES AXES D'ANALYSE, LES INDICATEURS ET LES SOURCES</b>	<b>5</b>
<b>LE SONDAGE 2007 ET LA MÉTHODE D'ANALYSE</b>	<b>5</b>
<b>Genève et ses quartiers : une sociographie</b>	<b>6</b>
<b>PROFIL DES ZONES DU CANTON</b>	<b>6</b>
LES QUARTIERS DE L'AGGLOMÉRATION	6
<b>LA QUALITÉ DE VIE</b>	<b>6</b>
LA QUALITÉ DE VIE DANS LES QUARTIERS	7
<b>La sécurité publique : une vue d'ensemble</b>	<b>7</b>
<b>LA PETITE ET MOYENNE CRIMINALITÉ</b>	<b>7</b>
<b>LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION</b>	<b>8</b>
<b>LES INCIVILITÉS : ÉTAT DES LIEUX</b>	<b>8</b>
UN PHÉNOMÈNE OMNIPRÉSENT MAIS PEU DÉNONCÉ	8
LES PROBLÈMES PRINCIPAUX ET LEUR TERRITORIALISATION	8
LA NUISANCE DE L'INCIVILITÉ	8
LA DÉNONCIATION ET L'ATTITUDE DES RÉSIDENTS FACE À L'INCIVILITÉ	9
<b>L'intervention, la présence et les contrôles</b>	<b>9</b>
<b>LA CENTRALE D'ENGAGEMENT ET LES RÉQUISITIONS</b>	<b>9</b>
<b>CONTRÔLE DE PERSONNES</b>	<b>10</b>
<b>LA PRÉSENCE POLICIÈRE OBSERVÉE PAR LES RÉSIDENTS</b>	<b>10</b>
<b>LES QUARTIERS ET L'INTERVENTION DE PROXIMITÉ</b>	<b>10</b>
<b>Le regard des résidents sur la sécurité et la police</b>	<b>11</b>
<b>LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ À GENÈVE</b>	<b>11</b>
UNE EMBELLIE DEPUIS 2004	11
LE PROFIL DES PERSONNES INSÉCURISÉES	11
<b>COMPORTEMENTS DE PRÉCAUTION DANS SON QUARTIER APRÈS 22 HEURES</b>	<b>11</b>
LA TERRITORIALISATION DE LA PRÉCAUTION	11
LE PROFIL DES PERSONNES QUI ÉVITENT DES ENDROITS	12
DES LIEUX OÙ L'ON NE SE SENT PAS EN SÉCURITÉ À GENÈVE	12
LES INQUIÉTUDES EXPRIMÉES PAR LES PARENTS AU SUJET DE LEUR ENFANT DURANT SES ACTIVITÉS	12
<b>L'IMAGE DE LA POLICE</b>	<b>13</b>
L'IMAGE DE LA POLICE À L'ÉCHELLE DU QUARTIER	13
LA SATISFACTION DU CONTACT AVEC LA POLICE	13
LA SATISFACTION DU TRAITEMENT D'UNE AGRESSION	14
L'ÉQUITÉ DE LA POLICE D'APRÈS LES RÉSIDENTS	14
LE CONTACT : LE POINT DE VUE DES VICTIMES	14
<b>LE RÔLE DE LA POLICE</b>	<b>15</b>
LA POSITION DE LA SÉCURITÉ DANS LES PRÉOCCUPATIONS PRIORITAIRES DES RÉSIDENTS	15
LES SOLUTIONS POUR AMÉLIORER LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ SELON LES RÉSIDENTS	15
LES PRÉFÉRENCES DES RÉSIDENTS EN MATIÈRE DE MÉTHODES DE TRAVAIL	16
<b>Conclusion</b>	<b>16</b>
<b>RETOUR SUR LES RECOMMANDATIONS 2004</b>	<b>17</b>
<b>Recommandations 2007 : s'inscrire dans la durée</b>	<b>17</b>
<b>QUARTIERS ET QUALITÉ DE VIE : LIEN SOCIAL ET SÉCURITÉ</b>	<b>18</b>
<b>LES INCIVILITÉS : RÉAFFIRMER L'AUTORITÉ ET LA RESPONSABILITÉ</b>	<b>18</b>
<b>SÉCURITÉ ROUTIÈRE : AGIR EN PARTENARIAT SUR L'AXE PRÉVENTION – DISSUASION – RÉPRESSION</b>	<b>19</b>
<b>LA POLICE : UNE INSTITUTION AU SERVICE DE LA POPULATION</b>	<b>19</b>

# Les objectifs du diagnostic local de sécurité (DLS)



Le diagnostic local de sécurité 2007 (DLS) est la deuxième édition après celui de 2004, réalisé après le lancement en juin de PROXIPOL, le concept de police de proximité. Ses objectifs principaux sont les suivants :

## Monitoring et tableau de bord stratégique

Le diagnostic de sécurité entend tout d'abord offrir un tableau de bord général de l'état de la sécurité à Genève et mettre en évidence des enjeux auxquels il s'agit d'apporter des réponses.

## Consultation et demande sociale

Le diagnostic permet de recueillir les besoins des résidents de Genève en matière de sécurité et de proposer ensuite des réponses correspondant à leurs attentes. Dans la philosophie de police de proximité, la demande sociale devient une composante importante de la stratégie policière.

## Communication et partenariat

La demande sociale, l'image de la police auprès des citoyens, les chiffres de la criminalité, la question de l'incivilité, les problèmes et les enjeux conduisent à des constats, à des analyses et à des recommandations publiés dans un esprit de transparence. Cette dernière s'impose du fait de la nécessité pour la police d'agir en partenariat avec d'autres acteurs publics et privés. C'est l'une des ambitions du diagnostic local de sécurité : identifier des enjeux qui permettent le renforcement des dispositifs existants et la mise en place de nouveaux partenariats stratégiques pour améliorer la qualité de la vie.

Deuxième opération du genre, le diagnostic 2007 comprend une première dimension évaluative. Celle-ci sera renforcée lors des prochaines éditions sachant que l'on disposera alors d'un horizon temporel suffisamment important pour mesurer le chemin parcouru.

## *Une approche calibrée à l'échelle locale*

L'édition 2007 reproduit l'approche sélective et typologique qui avait présidé au diagnostic de 2004. Trois zones représentatives ont ainsi été retenues pour établir le tableau de bord stratégique, à savoir la Ville de Genève, quatre quartiers sélectionnés dans l'agglomération – **Les Avanchets**, **Le Lignon** (Vernier), **Bachet/Palettes** (Lancy), **Le Pommier/La Tour** (Grand-Saconnex) – ainsi qu'une sélection de communes rurales. Chacune de ces zones a ses particularités. Chacune a ses besoins propres. Telle était l'hypothèse que le DLS 2004 avait confirmée. C'est la raison pour laquelle cette édition 2007 du diagnostic réitère la démarche afin de, par une analyse ciblée des réalités et des attentes en matière de sécurité, proposer des réponses calibrées à l'échelle locale.

## *Les axes d'analyse, les indicateurs et les sources*

Le diagnostic s'articule autour de quatre grandes têtes de chapitre :

- I. En premier lieu, un bref profil socio-démographique des zones ciblées par l'étude, complété par un éclairage sur la question spécifique de la **qualité de vie** à l'échelle des quartiers.
- II. L'examen, en second lieu, de la nature et de l'évolution de la **sécurité au quotidien** des résidents. Cette section présente les chiffres de la petite et moyenne criminalité, des accidents de la route, et des incivilités.
- III. En troisième lieu, une présentation de **l'activité policière**, à partir des chiffres des interventions, de la présence à l'échelle des quartiers et des contrôles.
- IV. Finalement, le **regard porté par les résidents sur la sécurité et la police** fait l'objet d'une section propre. On y aborde la question du sentiment d'insécurité, de l'image de la police, des taux de satisfaction en lien avec le traitement policier des affaires, les attentes en matière de prestations policières.

## *Le sondage 2007 et la méthode d'analyse*

Le sondage téléphonique, qui constitue l'un des piliers de ce diagnostic, a été réalisé au mois d'octobre 2007 auprès d'un échantillon représentatif de 1203 personnes. Le questionnaire de cette année est une version légèrement remaniée par le service des études stratégiques de la Police cantonale du questionnaire élaboré en 2004 avec la collaboration de l'Ecole des Sciences Criminelles de Lausanne. Certaines questions ont été reprises de la recherche de Frédéric Lemieux sur la perception des incivilités dans les quartiers de logements sociaux à Montréal. L'institut de sondage ERASM a été chargé de la collecte des données. Dominique Wisler, consultant de COGINTA, en a réalisé l'exploitation avec le service des études stratégiques.

La plupart des données accompagnant les analyses sont présentées dans ce diagnostic sous forme de simples tableaux croisés, afin de garantir une lecture aisée des résultats. Cependant, en amont de ces présentations, se cachent discrètement des analyses plus sophistiquées, dites multivariées, qui permettent de s'assurer que la relation présentée sous forme de tableaux croisés est statistiquement non seulement significative mais également importante dans le modèle d'analyse que l'on aura élaboré.

# Genève et ses quartiers : une sociographie



## Profil des zones du canton

Le diagnostic subdivise le territoire cantonal en quatre zones bien distinctes. Les trois premières correspondent aux sous-échantillons du sondage selon l'approche typologique susmentionnée : la Ville de Genève, les quatre quartiers choisis de l'agglomération (Le Lignon, Les Avanchets, Le Pommier/La Tour et Bachet/Palettes), la campagne. La dernière zone – le reste du canton – comprend les communes que l'on a écartées du sondage dans l'unique but de préserver au maximum le caractère homogène des sous-échantillons.

Les quartiers de l'agglomération sélectionnés présentent une **densité de population** à l'hectare très supérieure au reste du canton et de la Ville. Les quartiers de l'agglomération et la Ville de Genève se distinguent du reste du canton par des taux de **population étrangère** qui avoisinent les 45%. Ces taux sont de 25.6% à la campagne et de 37% dans le reste du canton.

## Les quartiers de l'agglomération

La population du **Lignon**, en diminution, est sensiblement plus âgée que celle des Avanchets ou que celle du Pommier/La Tour. Près de 20% de ses résidents sont âgés de 65 ans au moins. Son taux de résidents étrangers est le plus bas des quatre quartiers étudiés. Le quartier des **Avanchets** a une population plutôt jeune. Pratiquement un résident sur deux est étranger. A Lancy, **Bachet/Les Palettes**, aussi dense que Les Avanchets, connaît une démographie assez similaire à celle du Lignon.

Le quartier du **Pommier/La Tour** se distingue assez nettement des trois premiers quartiers. C'est un ensemble récent abritant une population souvent étrangère (48.1%), dont un peu plus du quart d'origine extra-européenne (26.4%). La population y est également significativement plus jeune qu'ailleurs.

## La qualité de vie

A l'échelle cantonale, on observe que les répondants sont partagés sur la question de la **solidité du tissu social** dans leur quartier. 42.2% estiment qu'il est solide ; 41.6% qu'il est ténu et 16.1% l'estiment modéré. C'est dans les communes rurales qu'il est le plus solide (58.8%). En Ville (36.3%), le lien social apparaît comme étant légèrement plus fort que dans les quartiers de l'agglomération (32.4%).

Considérer le lien social distendu, faible, ne signifie pas qu'on a forcément une opinion négative sur la **qualité de vie dans le quartier**. De fait, cette opinion à Genève est très largement positive. Les résidents de la campagne genevoise sont 95% à estimer qu'il y fait bon vivre. C'est dans les

quartiers de l'agglomération que le taux d'opinions positives est le plus bas (75.1% ; en Ville : 80.6%).

## La qualité de vie dans les quartiers

Le **tissu social** paraît s'être sensiblement resserré dans le quartier des Avanchets depuis 2004 : 67.7% des interviewés affirmaient que le lien social dans le quartier était faible; en 2007, ils ne sont plus que 53.1% à le dire. Ce taux est similaire cette année à celui du quartier du Lignon. Au Bachet/Palettes et au Pommier/La Tour, un peu moins de 42% estiment tenu le lien social à l'échelle de leur quartier.

Les résidents de l'agglomération ne jugent pas sévèrement la **qualité de vie** dans leur quartier. Moins de 10% des résidents des quartiers de l'agglomération estiment qu'il y fait mal vivre. Ce taux est assez similaire dans les quartiers de notre échantillon. C'est dans le quartier du Pommier/La Tour que les résidents jugent le plus positivement la qualité de vie.

## La sécurité publique : une vue d'ensemble



### *La petite et moyenne criminalité*

En 2005, pour 1000 habitants, il y a eu 61 délits à Genève. Cette **criminalité** se concentre dans la Ville de Genève avec un taux qui s'établit à près de 90 délits pour 1000 habitants. Ce taux chute de plus de la moitié dans les quartiers de l'agglomération (39) et atteint un plancher de 29 délits pour 1000 habitants dans la zone rurale. A l'échelle cantonale, 2005 s'inscrit dans une légère hausse par rapport à 2004, poursuivant ainsi la tendance observée les années précédentes.

Le gros de la criminalité est formé par les délits contre les **biens**. A l'échelle cantonale, ces délits représentent pratiquement les trois quarts de la criminalité; les actes de vandalisme, le 16% et les délits contre la personne, le 10%.

C'est en Ville de Genève que l'on recense le plus de délits contre la **personne** avec un taux de 9.71 pour 1000 habitants. Dans les quartiers de l'agglomération, ce taux est plus de trois fois plus bas (2.81). Il est cinq fois inférieur en campagne (1.93).

A l'échelle des quartiers, les taux de criminalité sont variables. Ils sont élevés aux Avanchets du fait de la présence du centre commercial de Balexert (74.3). Ils sont proches de la moyenne des quartiers au Lignon (35.3). Ils s'avèrent en dessous de la moyenne à Bachet/Palettes (28.8) et même très en dessous si l'on considère le quartier du Pommier/La Tour (17.7).

## Les accidents de la circulation

Les **taux d'accidents** poursuivent leur diminution progressive enregistrée depuis quelques années. Cette baisse généralisée se constate à la fois dans les volumes d'accidents et dans les taux pour 1000 habitants. Dans la campagne, la proportion d'**accidents avec blessés** est légèrement supérieure à la proportion d'accidents avec dégâts matériels uniquement. C'est là un phénomène nouveau qui traduit l'influence des axes pénétrants.

La distribution des **parties en cause** dans les accidents à Genève montre l'influence de deux facteurs : le nombre d'accidents diminue en effet avec l'âge et l'expérience de conducteur.

## Les incivilités : état des lieux

Les **incivilités** sont des comportements qui marquent une rupture par rapport à l'ordre de la vie quotidienne et des relations sociales sans pour autant nécessairement relever de l'infraction au terme de la loi. Ces perturbations pèsent négativement sur la qualité de vie dans les quartiers, aggravent le sentiment d'insécurité, et, bien souvent, se traduisent par des attentes plus fortes en matière de prestations des autorités.

### Un phénomène omniprésent mais peu dénoncé

Le sondage confirme que l'incivilité touche pratiquement tout le monde. Seuls 15.2% des répondants affirment avoir dénoncé au moins l'une des incivilités auxquelles ils ont été exposés en 2007. Dans les rares cas où l'on dénonce, on le fait plutôt à la police qu'à la commune.

### Les problèmes principaux et leur territorialisation

Les incivilités les plus **fréquentes** sont liées à la **circulation**. Il s'agit essentiellement de nuisances sonores et de stationnements sauvages. Les questions de la propreté et de déprédations de l'habitat viennent immédiatement après à l'échelle cantonale. Ces nuisances s'avèrent les plus fréquentes en Ville et dans les quartiers de l'agglomération. Si, dans la campagne, c'est l'incivilité routière qui prédomine, ailleurs ce sont plutôt les déprédations, l'abandon de débris ou encore les tags et graffitis qui sont les incivilités les plus fréquentes.

Le problème de la **propreté** de l'habitat est particulièrement aigu dans les quartiers de l'agglomération. Le quartier du Pommier/La Tour se démarque très nettement des autres quartiers. C'est le quartier le moins touché par les incivilités, avec un taux d'exposition qui est même inférieur à la moyenne cantonale.

### La nuisance de l'incivilité

Deux incivilités **dérangent** plus que les autres : ce sont les questions liées à la **propreté** et les **problèmes de drogue**. C'est surtout en Ville de Genève ainsi que dans certains quartiers que ces deux problèmes sont jugés les plus dérangeants. Viennent ensuite, dans une fourchette assez serrée, les bagarres et violences verbales, les chiens non tenus en laisse ou agressifs ainsi que les graffitis et autres déprédations. Les incivilités routières, les bandes de jeunes ou encore la présence de mendiants sont jugées nettement plus bénignes. On notera que c'est en Ville de Genève - la plus exposée - que la mendicité dérange le moins les résidents.

## La dénonciation et l'attitude des résidents face à l'incivilité

Une minorité de répondants a dénoncé aux autorités une incivilité depuis le début de l'année 2007. Pour l'incivilité, d'autres mécanismes de **régulation** jouent. Une question posée aux résidents sur la probabilité que leurs voisins interviennent si des adolescents venaient à manquer de respect à un adulte fournit un bon indicateur de l'efficacité du mécanisme d'autorégulation sociale. Dans 67% des cas, les répondants estiment probable (assez ou très probable) que leurs voisins réagissent. C'est surtout le cas pour la campagne (78.1%) et moins pour les quartiers de l'agglomération (57.6%).

On touche avec cette constatation de la relative faiblesse du **contrôle social** à l'un des nœuds du problème que pose l'incivilité. Cette dernière se situe dans une zone grise où à la fois l'action des autorités et les mécanismes de civisme traditionnels semblent inopérants en raison d'un lien social distendu. C'est dans cet espace social laissé « en friche », que devrait s'inscrire une réponse qui pourrait s'élaborer dans le cadre de contrats locaux de société et/ou de sécurité.

## L'intervention, la présence et les contrôles



### *La Centrale d'engagement et les réquisitions*

C'est en Ville que **police-secours** intervient le plus souvent. Pour 1000 habitants, elle intervient annuellement en moyenne 90.9 fois. Ce taux d'interventions est pratiquement trois fois plus élevé que dans les communes rurales (35.3) et plus de deux fois plus élevé que dans les quartiers de l'agglomération (42.5).

Ce sont les **affaires de circulation** qui s'avèrent les plus gourmandes en matière d'intervention de police-secours. Elles occupent en moyenne plus de 27% de toutes les interventions. Dans les zones rurales, cette proportion grimpe même jusqu'à 37.9% des interventions.

L'**incivilité** est également responsable d'un nombre important d'interventions d'urgence. Près de 20% de toutes les interventions ont pour motif une incivilité. La **tranquillité et la sécurité publiques**, d'une part, le **social et le secours**, d'autre part, sont très proches et se disputent la troisième place selon les zones. Sur le plan cantonal, 14.1% des interventions sont déclenchées par des questions de tranquillité et de sécurité publiques. Le social et le secours consomment quant à eux en moyenne 12.4% des ressources de police-secours. En regroupant les incivilités, le social et la tranquillité publique dans une catégorie unique qui désignerait des interventions dont le **caractère social** est plus marqué, la proportion des interventions est alors de 57.6% dans les quartiers de l'agglomération, de 48.8% en Ville et de 37.8% en campagne.

Finalement, la **criminalité** en tant que telle arrive en queue de peloton avec respectivement 8.8% (atteintes aux biens) et 4.7% (atteintes aux personnes) des interventions d'urgence. En matière d'atteintes aux biens, qui constituent *grosso modo* le 80% de la criminalité recensée par la police, il faut préciser que seule une minorité fait l'objet d'une réquisition au 117.

A l'échelle des **quartiers**, d'importantes variations se font jour. Les taux d'interventions pour 1000 habitants y sont très variables : très bas dans le quartier résidentiel du Pommier/La Tour (27.3), à environ la moitié de taux de la Ville de Genève (90.9) pour les Avanchets (42.5) ou le Lignon (50.7). Le taux d'interventions au Lignon est supérieur à la moyenne des quartiers de l'agglomération pour pratiquement toutes les catégories.

## **Contrôle de personnes**

La très grande majorité des **contrôles** sont effectués en Ville de Genève (2'399 cas) ou dans des zones frontières (reste du canton, 1'422 cas). Dans les quartiers de l'agglomération, ces contrôles sont rares même si, aux Avanchets, ils sont plus fréquents du fait du centre commercial.

## **La présence policière observée par les résidents**

Selon les répondants, c'est en Ville que l'on voit le plus souvent des **patrouilles mobiles**, en moyenne deux fois par semaine. Cette présence semble cependant moins marquée qu'en 2004. Les résidents de l'agglomération voient nettement moins souvent la police et ceux de la campagne encore moins (une à deux fois par mois environ). Ces observations par les interviewés rejoignent assez bien la réalité de l'intervention de police-secours décrite précédemment. On constate une diminution par rapport à 2004 de la présence policière pour ce qui touche aux patrouilles de la police cantonale à pied.

Les **agents de sécurité municipale** sont nettement plus visibles que la police cantonale. En moyenne, en Ville, on les voit deux fois par semaine. Dans les quartiers de l'agglomération, on les voit moins d'une fois par semaine. Les résidents en 2007 constatent toutefois une diminution de la présence des agents de sécurité municipale dans les quartiers.

C'est dans les quartiers du Pommier/La Tour et de Bachet/ Palettes que la présence policière est la plus marquée selon les résidents. Au Lignon, on voit plus fréquemment qu'ailleurs police-secours, mais moins la sécurité municipale. Les patrouilles de la police cantonale à pied se rencontrent partout moins d'une fois par mois, à l'exception du Bachet/ Palettes (environ une fois par mois).

## **Les quartiers et l'intervention de proximité**

Le gros morceau des interventions dans les quartiers de l'agglomération est à ranger dans l'ordre du social. Il s'agit d'incivilités, de questions d'ordre public ou encore d'assistance d'urgence. Ce type d'intervention policière vient sans doute combler en partie un lien social ténu à l'échelle du quartier. La police se présente dans l'esprit des résidents comme un **substitut à des réseaux de solidarité traditionnels** qui font défaut dans ces quartiers. La présence d'agents de sécurité municipale ne comble pas tout à fait le vide ressenti par les habitants.

Il y a probablement là un terrain d'action à réinvestir et ces résultats soulignent la nécessité d'une action partenariale destinée à renforcer le tissu social de ces quartiers et à combler les lacunes par des actions coordonnées appropriées.

# Le regard des résidents sur la sécurité et la police



## Le sentiment d'insécurité à Genève

### Une embellie depuis 2004

Le **sentiment d'insécurité** est en forte baisse en 2007. 28.7% des résidents se déclarent en effet insécurisés le soir après 22 heures dans les rues de leur quartier alors qu'ils étaient 32.4% à le faire en 2004. Le chiffre de 2007 se rapproche de la moyenne suisse constatée en 2005 par un sondage national (25.2%)<sup>1</sup>. L'insécurité telle qu'elle est ressentie est un **phénomène avant tout urbain**. Les « insécurisés » sont deux fois plus nombreux en Ville (33.2%) et dans les quartiers de l'agglomération (35.1%) que dans la campagne genevoise (16.3%).

Ce taux varie fortement d'un quartier à l'autre. C'est aux Avanchets et au Lignon que le sentiment d'insécurité est le plus élevé. Au Pommier/La Tour, le taux d'insécurisés est pratiquement deux fois moins élevé qu'au Lignon par exemple et montre bien la spécificité de ce nouveau quartier par rapport aux « cités » plus anciennes.

### Le profil des personnes insécurisées

Le sentiment d'insécurité augmente avec la **vulnérabilité des personnes** et la **nature de l'habitat**. Ainsi, les femmes et les aînés ont tendance à se déclarer plus insécurisés. Avoir fait l'expérience récente d'un délit a également tendance à faire grimper le sentiment d'insécurité. La nature de l'habitat exerce aussi une influence : en Ville et dans les quartiers de l'agglomération, le sentiment d'insécurité prend l'ascenseur par rapport à la campagne. Les personnes dont le revenu du ménage est dans la tranche inférieure, vivant dans un quartier où elles estiment qu'il ne fait pas très bon vivre, se déclarent plus en insécurité que les autres le soir dans leur quartier. C'est particulièrement le cas là où il y a des problèmes de drogues.

## Comportements de précaution dans son quartier après 22 heures

### La territorialisation de la précaution

En moyenne, 42% des résidents affirment **éviter** certains endroits ou personnes dans leur quartier après 22 heures. Par rapport à la moyenne nationale, il y a plus de 10 points d'écart (31.4% en Suisse). Il faut pourtant relativiser l'écart, sachant que ce type de comportement est essentiellement urbain. C'est d'ailleurs surtout en Ville de Genève que les résidents évitent le plus souvent certains quartiers ou personnes (48.1% contre 27.1% dans la campagne).

---

<sup>1</sup> Killias, M., Haymoz S., et Ph. Lamon, 2007. *Swiss Crime Survey. La criminalité en Suisse et son évolution à la lumière des sondages de victimisation de 1984 à 2005*. Stämpfli, Berne.

A l'échelle des quartiers de l'agglomération, c'est aux Avanchets (54.3% des sondés) que l'on prend le plus de soin à éviter des endroits ou personnes après 22 heures. Au Lignon et au Bachet/Palettes, environ 46% des résidents appliquent également ce principe. Avec 29.5%, le taux du quartier du Pommier/La Tour est nettement en dessous de la moyenne cantonale et se rapproche du taux observé dans la campagne.

## Le profil des personnes qui évitent des endroits

*Grosso modo*, ceux qui prennent des **précautions** sont aussi ceux qui manifestent un sentiment d'insécurité plus élevé que la moyenne : les femmes, les plus insécurisés et les personnes ayant été témoins récemment de bagarres sont plus nombreux que les autres à éviter certains endroits ou certaines personnes.

## Des lieux où l'on ne se sent pas en sécurité à Genève

Les lieux principaux jugés désécurisants à Genève sont, dans l'ordre : des rues spécifiques, des parcs publics, une gare ou encore des parkings. Le **genre d'endroits** jugés peu sûrs varie passablement selon la zone d'habitation. En Ville de Genève, on tend plus qu'ailleurs à mentionner les parcs publics comme des lieux insécurisants. Les résidents de l'agglomération et de la campagne désignent comparativement plus souvent certaines rues, les parkings ou encore la gare.

Certains **quartiers** ont la réputation d'être peu sûrs. La gare de Cornavin s'est taillée une solide réputation comme le lieu le moins sûr de Genève. 45.1% des répondants qui désignent un endroit jugé peu sûr mentionnent ce lieu. Il faut noter la relative embellie par rapport à 2004 (56.7%).

Le quartier des Pâquis a également la réputation, comme en 2004, d'être moins sûr que les autres. Les Eaux-Vives apparaissent en 2007 en troisième position. Ce n'était pas le cas en 2004 et le nombre de personnes mentionnant ce quartier comme peu sûr a doublé.

En gros, ce sont les quartiers du **centre**, formant un arc de cercle autour de la pointe du lac, qui ont la plus mauvaise réputation. Cela correspond à la réalité de la criminalité qui tend à se concentrer dans cette zone. Les quartiers de l'agglomération, notamment les Avanchets, le Lignon et Bachet/Palettes, n'ont mauvaise réputation qu'auprès de leurs propres habitants.

Se sentir insécurisé signifie en principe que l'on redoute une agression. Les répondants associent en règle générale ce risque à la présence de scènes de drogues (22.1%) ou de bandes de jeunes (13.8%).

## Les inquiétudes exprimées par les parents au sujet de leur enfant durant ses activités

Dans leur majorité, les parents se déclarent peu inquiets lorsque leurs enfants sont pris en charge par **l'école**. On note même une diminution significative du taux d'inquiétude par rapport à 2004 (de 32.3% à 24.2% en 2007). Le taux est en revanche stable ou même en légère augmentation pour les autres activités et en hausse dans les transports publics.

C'est dans les quartiers de l'agglomération que les parents se déclarent plus inquiets pour leurs enfants (75.3% contre 68.2% en Ville et 57.4% dans la campagne). Le motif principal est lié à l'usage des **transports publics**.

### L'image de la police à l'échelle du quartier

Sur le thème de **l'image**, la police à Genève en 2007 a comblé le retard qu'elle avait pris en 2004 sur le reste de la Suisse. En effet, lors du dernier sondage de 2004, le travail de la police au niveau du quartier ne recueillait que 57.5% d'avis positifs. En 2007, les avis positifs atteignent 67.4% de l'ensemble des répondants et se rapprochent ainsi du pic de popularité obtenu en 2000 avec 70.5% d'avis positifs.<sup>2</sup> La moyenne suisse était en 2005 de 68.5%.<sup>3</sup>

Au niveau des quartiers en 2007, les variations sont assez faibles. Comme en 2004, c'est dans le quartier des Avanchets que l'image de la police est la moins bonne. Cependant, le nombre d'avis négatifs a chuté considérablement par rapport à 2004: il est passé de 46.4% d'avis négatifs à 23.7% seulement. Au Lignon, les avis négatifs ont également chuté de plus de la moitié. Ces évolutions sont à considérer comme indicatives compte tenu de la faiblesse de l'échantillon.

Le respect par la police du **principe d'égalité de traitement** est d'assez loin le facteur qui explique le mieux l'avis sur la qualité du travail policier. Les jugements du travail policier comme « très bon » passent de 39.7% à 17.4% seulement chez ceux qui émettent des doutes sur le comportement éthique policier.

En second lieu, **l'expérience d'une victimisation** récente entraîne également un jugement plus négatif sur le travail de la police. Le taux d'avis négatifs a tendance à tripler chez les victimes de délits.

En troisième lieu, ceux qui se déclarent exposés aux **incivilités** qui sont réputées déranger le plus – comme la saleté dans le quartier et le problème de la drogue – ont un avis moins bon sur le travail de police.

La **présence policière** sous forme de patrouilles mobiles ou à pied dans les quartiers influence également l'image que les résidents ont du travail policier. Le facteur le plus important s'avère la visibilité des patrouilles à pied.

### La satisfaction du contact avec la police

Sur les cinq dernières années, 53.6% des résidents ont eu un contact direct avec la police genevoise, soit nettement plus qu'en 2004 (45.2%). Si les victimes de délits sont évidemment entrées plus souvent en contact avec la police que les autres, ce n'est pas le cas des victimes d'incivilité. Cette observation tend à renforcer ce qu'on savait déjà, à savoir que l'incivilité est peu dénoncée.

Dans 72.6% des cas, les personnes ont été satisfaites de la manière dont la police les a traitées. Dans 8.3% des cas, elles ne se déclarent ni satisfaites, ni insatisfaites. Dans 19.2% des cas, elles se déclarent un peu ou même très insatisfaites. Le taux de **satisfaction** est stable par rapport à 2004.

---

<sup>2</sup> Cf. Lamon P., Haymoz S. et M. Killias (2004). *Sentiment d'insécurité et image de la Police dans le Canton de Genève - Sondage genevois de 2004*. Lausanne, Ecole des Sciences Criminelles, Université de Lausanne.

<sup>3</sup> Cf. Killias, M., Haymoz S., et Ph. Lamon, 2007. *Swiss Crime Survey. La criminalité en Suisse et son évolution à la lumière des sondages de victimisation de 1984 à 2005*. Stämpfli, Berne.

Parmi les insatisfaits, seuls 78 répondants ont donné une raison : un problème d'attitude de la part de la police (55.1%, notamment de l'impolitesse et des préjugés) ou un problème de performance (44.9%, peu d'intérêt porté à l'affaire ou encore l'affaire n'a pas été résolue).

## La satisfaction du traitement d'une agression

Dans la grande majorité des cas, les personnes qui ont fait l'objet d'une agression (physique ou verbale) ne la dénoncent pas. Dans seulement 27% des cas, la victime a porté **plainte**. Sur les 54 victimes d'agression qui ont eu affaire à la police dans le cadre d'une plainte, 61.3% se sont déclarées satisfaites de la manière dont la police a traité l'affaire. Dans 38.9% des cas, elles se sont déclarées insatisfaites.

## L'équité de la police d'après les résidents

La majorité des résidents genevois estime que la police ne traite pas tout le monde de la même manière. Pour 59.4% d'entre eux, la police traite « parfois » ou « toujours » différemment les individus. Il n'y a pas eu de progrès sur ce point par rapport à 2004. Les Suisses et les étrangers ont un avis similaire sur la question.

Le facteur le plus important est l'**expérience préalable d'un contact négatif** avec la police. En gros, ceux qui se déclarent très satisfaits du contact qu'ils ont eu avec la police sont 91.1% à penser que la police traite de la même manière tout le monde. En revanche, ceux qui se déclarent très insatisfaits de la manière dont ils ont été personnellement traités par la police ne sont plus que 44.9% à le penser.

C'est à gauche de l'**échiquier politique** qu'on émet le plus de doutes sur l'équité de la police (72.6% pensent que la police n'est pas équitable, 58% au centre et 44,1% à droite).

Les **femmes** sont significativement plus nombreuses à penser que la police n'est pas équitable.

Finalement, **les plus jeunes** – en particulier les 19-25 ans (80.6%) – qui sont les plus nombreux à estimer que la police n'est pas équitable.

## Le contact : le point de vue des victimes

Un sondage réalisé en 2006 auprès de **victimes de délits** dans le cadre d'un stage de maturité professionnelle commerciale<sup>4</sup> apporte des informations intéressantes. La satisfaction du plaignant dépend notamment de l'**attitude** de la personne qui enregistre la plainte. Si le policier donne l'impression de ne faire que le strict nécessaire ou d'être pressé de terminer l'enregistrement, alors la proportion d'insatisfaits augmente nettement.

Le **contexte ou l'environnement** de cette interaction joue également un rôle. En particulier, le va-et-vient des policiers (17.8% d'insatisfaits), les interruptions dues à d'autres policiers (25.7%) ou au téléphone (20.8%) sont des éléments générateurs d'insatisfaction.

Enfin, la manière dont le policier va expliquer la **suite de la procédure** ou s'en abstenir se traduira de nouveau dans le niveau de satisfaction : 45.8% de satisfaits pour des explications détaillées contre 47.5% d'insatisfaits en l'absence d'explication. Le fait de n'avoir aucun suivi sur l'affaire est un autre sujet important d'insatisfaction.

---

<sup>4</sup> ALMEIDA Michael, Quels effets de la victimisation sur l'image de la police et sur le sentiment d'insécurité ? Août 2007, Police cantonale – service des études stratégiques.

### La position de la sécurité dans les préoccupations prioritaires des résidents

Lors de la dernière enquête à Genève en 2004, la **sécurité** faisait déjà figure de **problème no 1** pour les Genevois. 33.6% de ceux qui s'exprimaient à ce sujet l'affirmaient. En 2007, cette proportion a fortement augmenté et atteint 45.2%.

A l'analyse, il s'avère que la sécurité est surtout une priorité pour les plus **insécurisés**. En effet, si l'on se sent en insécurité après 22 heures dans les rues de son quartier ou que l'on a fait l'expérience d'une victimisation lors des cinq dernières années, on est alors environ deux fois plus susceptible que les autres à placer la sécurité comme un problème prioritaire à Genève.

Le **milieu social** et le **niveau de formation** jouent également un rôle. 58.7% des répondants qui déclarent leur foyer comme étant à revenu modeste placent la sécurité comme priorité no 1 à Genève. L'écart est de plus de vingt points par rapport aux personnes qui se déclarent d'un foyer aisé. Les personnes au bénéfice d'un apprentissage ou d'un certificat d'école primaire sont 52.7% à estimer la sécurité comme le problème prioritaire contre 35.1% des personnes de formation universitaire.

A cela s'ajoutent des facteurs liés à la fois à la **vulnérabilité** et à l'**opinion politique**. Les femmes sont nettement plus enclines (50%) que les hommes (39.1%) à juger la sécurité comme un problème prioritaire. De la même manière, ceux qui déclarent que les étrangers sont un facteur d'insécurité ou qui se positionnent au centre ou à droite de l'échiquier politique considèrent la sécurité comme le problème no 1 à Genève. Les étrangers et les Suisses ont une opinion similaire sur le sujet.

### Les solutions pour améliorer le sentiment d'insécurité selon les résidents

Interrogés sur les solutions susceptibles de les faire se sentir plus en sécurité à Genève, la majorité des répondants – 56.9% – sont d'avis qu'une **solution policière** s'impose, 17.6% verraient d'un bon œil un renforcement des mesures sociales tandis que 13.9% sont plutôt favorables à des mesures infrastructurelles.

Plus du tiers des répondants ayant un avis sur la question – 36.1% – ont suggéré une augmentation des **effectifs** ou des moyens policiers sans autre précision. C'est dans les quartiers de l'agglomération, en particulier au Lignon et aux Avanchets que la solution policière est plébiscitée. Elle a les faveurs de 64.6% des répondants de ces quartiers contre 55.5% en Ville et 57.7% dans la campagne.

Sur les 17.6% de réponses indiquant des **mesures plutôt sociales**, les répondants ont suggéré spontanément d'augmenter la fréquence des animations de quartiers, de renforcer les mesures destinées à intégrer les étrangers, de traiter le problème de la drogue ou encore d'avoir des programmes en relation avec les incivilités.

Si l'on se tourne vers les autres mesures préconisées par les répondants, 13.9% des répondants ont appelé de leurs vœux des mesures regroupées sous l'appellation « **mesures infrastructurelles** ». Il s'agit de vidéosurveillance, d'éclairages améliorés ou encore de nettoyages de graffitis.

## Les préférences des résidents en matière de méthodes de travail

A l'échelle cantonale, le mode d'intervention prioritaire pour les résidents reste **police-secours**. En 2007, pour 48.5% des répondants, c'est le mode d'intervention préféré alors qu'ils n'étaient que 44.9% à le penser en 2004. Ce type d'intervention est jugé prioritaire essentiellement dans la zone rurale du canton. En Ville de Genève, les avis sont plus partagés et une présence sous forme de patrouilles de police à pied arrive pratiquement à égalité avec police-secours.

En revanche, dans les quartiers de l'agglomération, on observe une inversion des priorités. Les **patrouilles à pied** deviennent le mode d'intervention privilégié (45.2%). La présence d'un poste de police de quartier – préférence marginale en Ville et dans la campagne – obtient même 17.3% des suffrages dans l'agglomération. Par rapport à l'enquête de 2004, on observe qu'une présence policière soit à pied soit sous forme d'un poste de police, devient nettement prioritaire dans les quartiers.

L'ordre des préférences dépend avant tout de l'**exposition aux incivilités**. Si l'on se déclare exposé à l'incivilité, on tend à préférer une présence policière plus permanente, soit sous forme de patrouilles à pied ou d'un poste de quartier. Là où l'on dénonce une détérioration de l'habitat – surtout par l'abandon de débris ou l'exposition à des graffitis – et où l'on déclare avoir été récemment témoin de bagarres, on est aussi plus favorable que les autres à des patrouilles à pied ou à des postes de quartier. Plus on se dit préoccupé par la sécurité ou l'incivilité et plus on souhaiterait voir des postes de police de quartier à proximité de chez soi.

## Conclusion



Le diagnostic 2007 met à jour une série de **progrès significatifs** pour des indicateurs clefs de la sécurité du canton. Ces progrès ne concernent pas la criminalité qui, elle, reste à la hausse en 2005. La sécurité routière en revanche s'est améliorée, malgré un point noir en matière d'accidents avec blessés. Si l'on se tourne vers les aspects plus subjectifs, deux indicateurs clefs – l'image de la police et le sentiment d'insécurité – sont encourageants. L'image du travail de la police à l'échelle du quartier s'est fortement améliorée par rapport à l'édition 2004 du diagnostic. Les avis positifs passent ainsi de 57.5% à 67.4%. De la même manière, le sentiment d'insécurité a chuté. Les insécurisés étaient 32.4% en 2004, ils ne sont plus que 28.7% en 2007. A ces bonnes nouvelles, il faut ajouter une relative « normalisation » dans le quartier des Avanchets qui s'était, en 2004, démarqué assez fortement des autres quartiers et où s'accumulaient des problèmes jugés sérieux dans l'esprit des résidents. On peut parler d'une relative embellie en matière de sécurité à Genève qui ne doit cependant pas cacher que la sécurité reste le problème no 1 des résidents du canton.

L'un des enjeux principaux que cette édition du diagnostic permet de dégager réside dans la **problématique des incivilités**. Si l'incivilité est avant tout un phénomène de société, elle a de toute évidence un volet policier non négligeable. Les quartiers où l'incivilité semble se concentrer – comme le Lignon, Bachet/Palettes ou encore les Avanchets – sont des quartiers dont le tissu social est fragile, ténu, et qui ont tendance à voir dans l'intervention policière un substitut, un

ersatz à des mécanismes d'autorégulation sociale déficients. Cet enjeu suscite plusieurs réflexions. Tout d'abord, il nécessite de rappeler que **l'action policière doit s'insérer dans un cadre plus large en collaboration, synchronisation et complémentarité avec d'autres acteurs** qui « créent » du lien social. Deuxième élément, les attentes de la population en matière d'intervention policière sont très différentes de celles qui dominent dans la campagne par exemple. On n'attend plus forcément une intervention sous forme de police-secours, réactive, mais plutôt un travail en profondeur et dans la continuité.

Vivre ensemble ne va plus de soi partout et ce sont aux compétences de « tiers médiateurs » des policiers et à leur figure d'autorité que les habitants font de plus en plus appel pour restaurer la qualité de vie. Ces micro-ruptures sont les signaux d'un affaiblissement de l'autorégulation sociale et nécessitent, dans le court terme du moins, l'intervention d'une autorité pour que l'ordre social soit rétabli au quotidien. Cette autorité est à la fois cantonale et municipale. Elle relève des intervenants du domaine de la sécurité et du domaine social dans une approche cohérente, coordonnée et partenariale.

## ***Retour sur les recommandations 2004***

Cette partie « **retour sur les recommandations 2004** » figure uniquement dans le rapport complet. En résumé, il s'agit d'un état des lieux. En effet, les données ne sont pas toujours disponibles ou suffisantes pour permettre une démarche évaluative.

L'état des lieux n'en constitue pas moins une première étape nécessaire en montrant ce qui a été entrepris. Il représente une invitation à progresser et à s'engager plus fermement dans une telle démarche.

## **Recommandations 2007 : s'inscrire dans la durée**



L'objectif dans ces recommandations 2007 est de se concentrer sur trois dimensions, fortement interdépendantes : **le quartier, l'incivilité et la sécurité routière**.

Les analyses des types d'intervention de la police montrent la part importante des interventions dites sociales. Ce constat concrétise un fait, soit la permanence 24H/24, 365 jours par an de la police, et un phénomène : le recours à la police comme instance de régulation sociale, lorsque la population ne veut ou ne peut plus s'adresser directement à son vis-à-vis. Les recommandations visent à offrir des réponses qui s'inscrivent dans la cohérence et la complémentarité des missions des différents intervenants, ce dans le respect de leurs mandats propres.

Une quatrième dimension concerne la **philosophie et la pratique professionnelle de la police**.

## Quartiers et qualité de vie : lien social et sécurité

Les quartiers urbains, en particulier les quartiers dits de l'agglomération, connaissent un lien social distendu, voire ténu. Ce sont également des quartiers mixtes sur le plan de leur population que ce soit en termes générationnels ou culturels. Le « bien vivre » ensemble entre ces différentes composantes ne va pas forcément de soi.

Le défaut de mécanismes d'autorégulation sociale, d'alternatives pour la gestion des incivilités et un sentiment d'impuissance individuel, génèrent une demande sociale de police. Faute de recourir plus systématiquement aux approches en **résolution de problèmes**, l'intervention policière continue à être marquée par la répétition et donc par l'absence de solution permanente, à défaut durable. Le recours à la résolution de problèmes doit permettre d'apporter la réponse adéquate par le ou les **partenaires** directement concernés.

Dans les recommandations du DLS 2004, nous relevions qu'une réponse uniquement policière serait inadéquate. Il apparaît aujourd'hui qu'une réponse qui exclut une composante liée à la sécurité est tout aussi inadéquate. Il s'agit de repenser à la fois les formes de la présence policière et son articulation avec les autres intervenants, notamment issus de l'animation sociale et du développement sociocommunautaire.

**Recommandation 07.01** : mener dans des quartiers spécifiques des expériences de « contrat de société et de sécurité », dont l'objectif est d'apporter une réponse multilatérale, complémentaire et coordonnée, alliant développement communautaire, participation et prise en compte des questions liées à l'insécurité. Chaque intervenant agit dans son domaine de compétence, tout en veillant à la cohérence de l'ensemble du dispositif.

**Recommandation 07.02** : poursuivre la stratégie d'opérations de « police intensive », de manière plus ponctuelle en fonction de l'évolution spécifique (criminalité, incivilités, etc.). Cette approche plus réactive doit, dans la mesure du possible, s'appuyer également sur une approche en partenariat et recourir aux méthodes de résolution de problèmes.

**Recommandation 07.03** : renforcer les approches en résolution de problèmes dans le but d'apporter des solutions durables et éviter les interventions policières, à répétition, en particulier de type social. Etudier la possibilité de partager ou de généraliser ces méthodes afin de faciliter et de soutenir le travail en partenariat.

**Recommandation 07.04** : stimuler les démarches méthodologiques reposant sur une analyse partagée de la situation et fixant des objectifs clairement établis, soutenus par l'ensemble des partenaires concernés. Mettre en œuvre des outils de diagnostic, de suivi et de mesure des dispositifs de quartiers. Ces outils doivent rester des instruments de pilotage opérationnel et de communication entre les différents partenaires, avec les autorités cantonales et municipales ainsi qu'avec la population.

### Les incivilités : réaffirmer l'autorité et la responsabilité

Les incivilités péjorent la qualité de la vie, alimentent le sentiment d'insécurité et, par ricochet, stimulent des attentes en termes de prestations policières. Dans une situation d'absence ou d'insuffisance de mécanismes d'autorégulation sociale, l'intervention de l'autorité publique devient incontournable. Cette dernière doit aussi poursuivre l'objectif de restituer à chaque citoyen sa responsabilité individuelle.

**Recommandation 07.05** : développer des actions localisées – à l'échelle d'un quartier, d'une commune – visant un type particulier d'incivilité en couplant information et intervention de l'autorité municipale de manière visible (ASM, agents de civilité par exemple).

**Recommandation 07.06** : établir une stratégie anti-tags et graffitis tant sur les immeubles publics que privés. Un mur tagué sans autorisation signifie que ce mur n'appartient à personne. Il s'agit d'inciter au nettoyage systématique et immédiat des tags, graffitis.

**Recommandation 07.07** : veiller au respect des règles concernant la levée des ordures et autres déchets encombrants, que ce soit à l'échelle de l'immeuble, du lotissement ou de la commune. De telles actions s'inscrivent dans le respect et le bien vivre ensemble. Elles signalent également que la qualité de l'environnement immédiat dépend de la responsabilité de chacun.

## ***Sécurité routière : agir en partenariat sur l'axe Prévention – Dissuasion – Répression***

Le bilan en matière d'accidents de circulation marque une évolution positive sur le plan cantonal et en Ville de Genève. Il est plus nuancé sur les axes pénétrants, en particulier pour les accidents avec blessés.

Les jeunes conducteurs, ainsi que les conducteurs les plus inexpérimentés, sont plus souvent impliqués dans les accidents et qui plus est, comme fautifs. L'influence de l'alcool est la principale faute commise. Les évaluations sur le plan international des campagnes de prévention des accidents mettent en évidence que leur efficacité dépend notamment de leur renforcement par des mesures dissuasives et répressives.

**Recommandation 07.08** : prendre les mesures physiques de prévention (giratoires, ralentisseurs, etc.) et les mesures de dissuasion (radars) afin de réduire les risques sur les lieux accidentogènes.

**Recommandation 07.09** : poursuivre les contrôles routiers aléatoires, en lien avec les rythmes sociaux (apéritifs de fin d'année, fêtes, manifestations estivales, etc.) afin d'augmenter la probabilité pour un conducteur d'être contrôlé et le cas échéant, sanctionné.

**Recommandation 07.10** : développer et renforcer les approches partenariales préventives. Il s'agit de contribuer à l'efficacité des actions d'autres intervenants publics, associatifs ou privés en intégrant une dimension dissuasive et répressive.

## ***La Police : une institution au service de la population***

La police est au service de la population. En 2007 comme en 2004, la question de l'égalité de traitement par la police demeure une attente forte de la part de la population. C'est même le principal ressort de l'image de la police.

Lors de ses contacts avec la police, en particulier dans le cas d'un dépôt de plainte, la population attend une qualité d'accueil et une forme d'empathie. Son principal motif d'insatisfaction est l'absence d'information sur le traitement de l'affaire. Une telle attente s'exprime dans tous les sondages auprès des victimes.

**Recommandation 07.11** : poursuivre les efforts en matière de formation initiale et continue autour des questions éthiques et d'égalité de traitement. Veiller à ce que, conformément à la philosophie des débriefings, la détection et l'analyse des situations au cours desquelles un dilemme éthique se serait posé soient effectives et apportent des réponses concrètes, reposant sur les principes enseignés. Ces cas pratiques doivent ensuite alimenter la formation continue.

**Recommandation 07.12** : examiner les possibilités d'offrir un suivi systématique après chaque dépôt de plainte.

**Recommandation 07.13** : prévoir, dans le contexte de l'échange d'informations instauré dans le projet de loi sur les ASM, la transmission de données statistiques des ASM vers la police cantonale et inversement.